

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

4

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **28 JUIN 2024**

Objet de la délibération :

**COMPTE
2023**

FINANCIER

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **22** (suite au décès
soudain d'un administrateur)

Présents : Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Michèle
BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen
COINTREL, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO,
Loïc GUILLEUX, Josée MASSI, Serge PELLEGRIN, Jacques
PEYROT, Valérie RIALLAND.

Christian BRIEL ayant donné pouvoir à J GHIO
Dalila CHOUIAH ayant donné pouvoir à L GUILLEUX
Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à D CAPITAINE
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI

Absents et excusés : Martine ARENAS, Delphine GROSSO,
Dominique LAIN,

Représentant du CSE : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM
du Var)

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport ci-annexé et après en
avoir délibéré, sur avis favorable émis par la commission des finances en date du 21
Juin 2024

Vu le budget primitif de l'exercice 2023,

Vu les états financiers relatifs à l'exercice 2023 prévus par les dispositions de l'article R.423-
26 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le rapport du Directeur Général de VAR HABITAT relatif aux états financiers de l'exercice
2023,

Vu le rapport du Commissaire aux Comptes certifiant les comptes annuels de 2023 :

- Adopte les comptes annuels de l'exercice 2023 faisant ressortir un résultat de 9 377 123, 80 euros dont un résultat de 8 365 248,37 euros au titre des activités relevant du service de l'intérêt économique générale (SIEG)
- Adopte, suivant les dispositions de l'article R.423-27 du Code de la Construction et de l'Habitation, les écritures suivantes :

	Montant avant affectation	Affectation proposée	Montant après affectation
C/ 10685 - Réserves sur cessions	14 943 910,77 €	3 009 530,09 €	17 953 440,86 €
Dont Réserves sur cessions SIEG depuis 2021	415 313,04 €	3 009 530,09 €	3 424 843,13 €
C/10688 - Réserves diverses	3 945 978,55 €	6 395 938,83 €	10 341 917,38 €
Dont Réserves diverses SIEG depuis 2021	1 949 778,72 €	5 384 063,40 €	7 333 842,12 €
C/119 - Report à nouveau (solde débiteur)	0,00 €	-28 345,12 €	-28 345,12 €
Dont Report à nouveau SIEG depuis 2021	0,00 €	-28 345,12 €	-28 345,12 €
C/ 120 - Résultat de l'exercice	9 377 123,80 €	-9 377 123,80 €	0,00 €
Dont - Résultat de l'exercice SIEG depuis 2021	8 365 248,37 €	-8 365 248,37 €	0,00 €
Total	28 267 013,12 €	0 €	28 267 013,12 €
Total SIEG	10 730 340,13 €	0 €	10 730 340,13 €

Statue sur l'ensemble des opérations comptables effectuées et fixe le total des masses cumulées et le total des soldes figurant comme suit à la clôture de l'exercice 2023

- dans la balance comptable avant affectation du résultat:

	Solde au début de la gestion 2023		Opérations de l'exercice 2023		Solde à la clôture de la gestion 2023	
	Actif	Passif	Débit	Crédit	Actif	Passif
Classe 1		719 923 575,72 €	51 600 104,96 €	55 596 212,57 €		723 919 683,33 €
Classe 2	669 320 251,06 €		47 922 428,83 €	45 625 751,21 €	671 616 928,68 €	
Classe 3	224 683,44 €		922 286,09 €	156 029,32 €	990 940,21 €	
Classe 4	5 651 850,83 €		296 217 137,91 €	297 261 965,79 €	4 607 022,95 €	
Classe 5	44 726 790,39 €		1 061 087 993,35 €	1 049 732 868,45 €	56 081 915,29 €	
Classe 6			107 617 241,60 €	19 591 335,85 €	88 025 905,75 €	
Classe 7			11 218 648,86 €	108 621 678,41 €		97 403 029,55 €
	719 923 575,72 €	719 923 575,72 €	1 576 585 841,60 €	1 576 585 841,60 €	821 322 712,88 €	821 322 712,88 €

- Approuve l'ensemble des comptes 2023 qui ont été soumis à son examen.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération.

Le Président,

Thierry ALBERTINI